

**Zeitschrift:** Neue Schweizer Rundschau  
**Herausgeber:** Neue Helvetische Gesellschaft  
**Band:** 6 (1938-1939)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Le général G.-H. Dufour  
**Autor:** Salis, Jean-R. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-760212>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le général G.-H. Dufour

Par Jean-R. de Salis.

### I.

**G**uillaume-Henri Dufour, général suisse, né le 15 septembre 1787, à Constance, mort à Contamines près Genève, le 14 juillet 1875.

Epitaphe, ou inscription gravée sur quelque plaque commémorative, — que d'événements accumulés entre ces deux dates de la naissance et de la mort d'un grand homme! Quelle admirable carrière que celle dont ces chiffres marquent les bornes extrêmes! Entre le début et le terme de cette existence, que d'efforts! que de luttes! que de réalisations durables et dont nous bénéficions encore, nous, hommes du XXe siècle!

Car le général Dufour, dont Genève et toute la Suisse viennent de commémorer le cent cinquantième anniversaire de sa naissance, a des titres certains à notre reconnaissance. Nul doute que la gloire sans tache de cet homme appartient au peuple suisse sans distinction de langue, de religion, de parti ou de classe. Homme de guerre, Dufour a été le pacificateur de la patrie déchirée par des luttes intestines; homme public et diplomate, son action s'est toujours exercée en faveur de la conciliation; homme de science, il n'a cherché qu'à faire oeuvre constructive, oeuvre de civilisation; organisateur de l'armée fédérale, sa pensée a été toute de défense, jamais d'agression; écrivain militaire dont les livres faisaient autorité dans les écoles d'officiers de l'Europe entière, il a cherché à atténuer les horreurs de la guerre en faisant adopter la Convention de la Croix-Rouge; chef aimé et respecté, il sut toujours demeurer le serviteur de son pays. Soixante années après sa mort, le nom de Dufour a conservé le prestige dont il était entouré de son vivant. Sa popularité, qui était sans exemple dans l'histoire de la

Suisse, a résisté à l'épreuve redoutable du temps. Et la postérité confirme le jugement que les contemporains ont porté sur lui en l'élevant très haut.

Certes, dans notre souvenir cette noble figure est inséparable d'un événement douloureux de notre passé national. Dufour a été appelé au commandement suprême de l'armée fédérale à l'occasion d'une guerre civile. Il eut le devoir pénible de faire campagne contre des compatriotes. Il le fit d'ailleurs avec fermeté, avec rapidité, et surtout avec humanité. Et ce fut la chance de la Confédération renaissante de pouvoir bâtir la nouvelle maison suisse, non sur des ruines irréparables, ni sur la haine irréconciliable des vaincus, mais sur un terrain savamment pacifié par celui-là même qui avait dû le conquérir à la pointe de son épée. Il se peut même que ce soldat ait eu une pondération et un sens de la concorde nationale qui faisaient défaut à certains des hommes politiques chargés de donner son statut légal à notre pays. Lorsque, peu d'années après la guerre du Sonderbund, un débat eut lieu au Conseil national à propos de Fribourg et que le président de la Confédération, Druey, exprima son regret qu'on n'eût pas incendié cette „jésuïtière”, Dufour, — qui était alors membre du Parlement, — bondit de son siège en s'écriant: „Je ne l'aurais pas permis!”

Or quels qu'aient été les mérites de Dufour dans le dénouement d'une lutte fratricide, au regard de sa longue carrière la campagne du Sonderbund n'a été qu'un épisode, — l'épisode le plus important sans doute. Pour juger l'action qu'il a exercée et l'œuvre qu'il a laissée, force nous est de jeter un coup d'oeil d'ensemble sur les cinquante ans qu'il passa au service de la Patrie.

Amateur de chiffres, Dufour, au déclin de sa vie, disait avec une pointe d'humour que le millésime 7 avait eu dans sa vie une signification „cabalistique”. Né en 1787, il entre au collège de Genève en 1797; à l'âge de vingt ans, en 1807, il est reçu à l'Ecole polytechnique de Paris; il obtient son premier grade dans l'armée fédérale en 1817 et devient, âgé de quarante ans, colonel en 1827; en 1837, la mort de son père le fait chef de famille; 1847 trouve le sexagénaire général commandant les troupes fédérales dans la guerre du Sonderbund; il assume de nouveau le commandement suprême en 1857, à l'occasion de l'af-

faire de Neuchâtel; enfin, en 1867, le vieillard qui a quatre-vingts ans, démissionne de ses charges et prend sa retraite. — Voilà, dans leur impressionnante brièveté, les états de service de Guillaume-Henri Dufour.

Ce schéma chronologique, il faut essayer d'y inscrire la courbe de la vie, dont il ne fait que marquer les points de repère.

Lorsque le capitaine Dufour, en 1817, prit rang dans l'armée fédérale, il était déjà un homme formé par la vie et par la guerre. C'est donc fort d'une grande expérience que ce jeune officier entra au service de sa nouvelle patrie. Car à cette époque, pour un Genevois qui avait été un enfant lors de l'annexion à la France de la ville de Calvin, la Suisse, en effet, était une patrie nouvelle. Elle lui était même quasi inconnue quand il avait reçu sa formation professionnelle à Paris et qu'il avait servi dans l'armée de l'empereur Napoléon. Or c'était le cas précisément de Dufour.

Fils d'un horloger, il était né dans une ville d'Allemagne où ses parents partageaient la vie d'exil d'un groupe de démocrates genevois qui avaient été contraints d'y chercher refuge. Puis, la chute du régime aristocratique à Genève leur permit de rentrer dans leur petite patrie. Disciple de Rousseau, le père de Dufour prit une part active aux événements révolutionnaires qui préludaient à la réunion de sa ville natale à la République française. Cet homme simple et généreux ne rêva que de doter son fils des bienfaits d'une instruction dont lui-même avait été privé. Au collège de Genève, d'ailleurs, le petit Henri était un mauvais élève; enfant espiègle et batailleur, il faillit se faire renvoyer. Il n'était fort qu'en latin, et toute sa vie il aura une préférence pour Horace et pour Sénèque. Habile dessinateur, les beaux arts l'attirent dès son jeune âge; il travaille dans un atelier sous la direction d'un peintre réputé. Mais la médecine l'emporte pendant quelque temps dans son esprit en mal d'une vocation. Il s'attache à un praticien et hante l'hôpital militaire, où il fait des pansements aux soldats. Anatomiste en herbes, il dissèque des chats. Mais à peine entré à l'Académie, — la future Université de Genève, — le jeune homme se sent soudain pris de zèle pour les sciences. Quoique faible en mathématiques, il prend la résolution de se présenter au concours de l'Ecole

polytechnique de Paris. A sa grande confusion il est reçu 140e de 144 candidats. Deux ans plus tard, il sortira cinquième.

Les deux années passées dans l'Ecole fondées par le célèbre Monge ont décidé de la carrière de Dufour. Celui-ci, qui tenait de ses origines populaires sa vitalité et une rare puissance de travail, avait reçu en héritage de ses pères et aïeux, tous horlogers, l'amour du beau métier et le sens de la précision mécanique. Ces aptitudes, il apprit à l'Ecole polytechnique à les appliquer à l'étude des sciences exactes. Une double discipline, intellectuelle et militaire, était imposée aux élèves de ce grand internat où l'Etat faisait préparer des jeunes gens aux divers services de l'administration et de l'armée. Dufour y reçut sa double formation d'ingénieur et d'officier des armes savantes. Au grandes revues, le bataillon de l'Ecole polytechnique avait le privilège de marcher en tête des troupes de la garnison de Paris. L'empire de Napoléon était à son apogée, l'armée française était couverte de gloire. Que Dufour et ses camarades aient considéré comme le plus beau jour de leur vie scolaire celui où, dans la cour des Tuileries, l'Empereur passa devant le front de leur bataillon, nous ne nous en étonnerons point. Mais nous retiendrons que le futur général, au plus profond de son âme, gardera toute sa vie la culte de Napoléon.

S'étant distingué par sa conduite et ses aptitudes, Dufour sortit de Polytechnique avec le grade de lieutenant. Son bon rang lui permit de choisir librement sa carrière; il opta pour le génie militaire, dont il savait qu'il menait aux emplois de confiance. —

C'est d'abord le congé bien mérité, qu'il passe à Genève; l'Ecole d'Application à Metz, ensuite, où il reste un an. Dès Noël 1810 nous le trouvons, avec quatre de ses camarades, à Corfou, en service actif. Il y est sous les ordres du colonel Baudrand, qui lui tient ce propos: „Il ne suffit pas d'être un bon officier du génie, il faut encore connaître les autres services, apprendre à commander aux hommes, être enfin un véritable homme de guerre.” Dufour s'y applique avec succès, obtient ses galons de capitaine d'Etat-major et le commandement d'une compagnie de sapeurs. Les travaux de fortification des îles ionniennes auxquels il collabore activement pendant trois ans vont de pair avec l'apprentissage de la tactique. Tout

l'enchanté, la lumière du ciel de la Grèce, les excursions sur la côte d'Albanie et en Epire, les découvertes archéologiques, statues et médailles, — qu'il fait en aménageant des camps militaires „sur le terrain des célèbres jardins d'Alcinoüs, chantés par le grand Homère, et de la fameuse ville des Phéaciens.” Ces jeunes officiers, qui ont des lettres et de l'enthousiasme, sont des Anacharsis bottés, et l'abbé Barthélémy est leur guide dans leurs voyages en terre classique. Dufour conservera toujours ce goût des études archéologiques, qu'il reprendra quand le grand âge lui ménagera quelque loisir...

Ce pendant, en Espagne, en Russie, en Allemagne, Napoléon conduit la Grande Armée à la plus gigantesque des défaites. A Corfou, où le capitaine Dufour se remet d'une grave blessure qu'il a reçue dans une rencontre avec les Anglais, la garnison ne reçoit plus ni soldes, ni nouvelles, ni vivres. Un jour, en 1814, rompant le blocus désormais inutile, un messager apporte l'ordre du roi de France de remettre les forts aux Anglais. Complètement surprises, mais obligées de se rendre à l'évidence, les troupes de la garnison s'embarquent pour Marseille. Leurs voiliers passent au large de l'île d'Elbe, où l'Empereur vaincu est condamné à mener l'existence d'un roitelet.

Arrivé en France, Dufour se voit confier le commandement d'une compagnie du génie, à Grenoble. Le retour de Napoléon le surprend à Genève, où il est en congé. Il reçoit l'ordre de rejoindre sa troupe, puis il est en service commandé à Lyon et chargé de fortifier un secteur, entre le Rhône et la Saône. C'est là qu'il apprend la nouvelle du désastre de Waterloo et la capitulation de Paris. L'épopée napoléonienne, cette fois-ci, est bien finie.

La croix de la Légion d'honneur, un arriéré de 3000 francs de solde qu'il ne recevra jamais, la demi-solde de capitaine mis en disponibilité, voilà tout ce qui reste à Dufour de huit années d'efforts et de services. Sa carrière, qui s'annonçait brillante, semble brisée. Rejeté à l'aventure, il va rejoindre ses vieux parents, qui vivent fort modestement dans leur propriété de Montrottier, en Savoie. Il est compréhensible que le jeune officier n'ait pu partager d'abord l'allégresse que ses concitoyens genevois avaient éprouvée de la restauration de leur ancienne indépendance. A Genève, on voit aux gémomies tous ceux

qui ont soutenu l'Empire. Dufour est du nombre, mais aussi Candolle, le grand botaniste qui avait été recteur de l'Université de Montpellier, Benjamin Constant, qui avait rédigé la constitution libérale accordée par Napoléon après son retour de l'île d'Elbe, Sismondi, qui avait défendu cette constitution dans des articles retentissants et combattu le rétablissement d'un régime oligarchique et antilibéral à Genève... Dufour pourrait reprendre du service actif dans l'armée de Louis XVIII, à condition de se faire naturaliser Français. Il ne le veut pas. Malgré l'incertitude où il est de son avenir, il opte pour la Suisse, Genève étant entrée dans la Confédération comme vingt-deuxième canton. „Je serai heureux, écrit-il à Baudrand, son ancien colonel, si, rentré dans la classe des citoyens suisses, je peux y trouver le repos de mon âme, heureux si mes faibles talents peuvent être de quelque utilité à mes concitoyens.”

Pendant les quinze années que dura la période dite de Restauration, nous assistons à la lente ascension de Guillaume-Henri Dufour. Ses qualités de loyauté et de franchise le font aimer, son esprit d'initiative et son talent d'organisateur forcent l'estime de tous, ses connaissances d'ingénieur et son incontestable génie militaire le font rechercher des autorités de son pays. Et nous admirons son tact et son sens des proportions, qui lui permettent de s'adapter sans effort apparent au cadre restreint d'un pays où le cantonalisme le plus étroit retardera, pendant de longues années encore, l'épanouissement des énergies nationales.

D'abord, Dufour gagne sa vie en donnant des leçons de mathématiques et de sciences militaires. Ayant brigué sans succès une chaire à l'Académie de Genève, il y est cependant chargé de cours de géodésie, de physique hydraulique et de géométrie descriptive. Le gouvernement de son canton lui confie des travaux d'utilité publique et de fortification. En 1817 il est incorporé, avec son grade de capitaine, dans le génie fédéral. L'année suivante, ses fonctions de chef du génie civil de Genève lui valent le titre d'ingénieur cantonal. Dufour, qui a fondé un foyer en épousant une de ses compatriotes, Suzanne Bonneton, décline des offres tentantes qui lui sont faites en France. Sa fidélité au pays aura souvent encore à résister, et résistera toujours à l'appel de l'étranger. Il partage son temps

entre les sciences pures, les travaux pratiques et l'étude de l'histoire militaire contemporaine. Les campagnes de Napoléon, comme pour tous les militaires de son temps, sont la principale source de ses connaissances stratégiques.

En 1819, Dufour est élu au Conseil représentatif ou parlement cantonal de Genève. Sauf une interruption de trois ans, il appartiendra à ce corps pendant un demi-siècle. Sans être un orateur brillant, mais doué d'une voix puissante, il sera toute sa vie un parlementaire écouté, dont les interventions se distinguent par leur courtoise fermeté et par leur précision. Il se servira d'abord de la tribune pour propager l'idée d'un nouvel aménagement et d'un embellissement de la ville de Genève, qui étouffe dans son enceinte.

D'autre part, sur le plan fédéral et militaire, Dufour propose la création d'une Ecole d'officiers, dont l'organisation lui est confiée aussitôt. A son avis la Suisse a un devoir international à remplir en organisant sa défense nationale; les grandes puissances en garantissant sa neutralité doivent pouvoir compter sur sa volonté et sa capacité de défendre ses frontières contre un agresseur éventuel. Il ne faut pas que les tristes expériences de 1798 et de 1813 se renouvellent, que la terre helvétique redevienne une base d'opération pour armées étrangères. Or les milices, en Suisse, sont faibles, et elles manquent de cohésion. En conséquence, il est nécessaire, avant tout, de former un corps d'officiers suisses et de créer, à cette fin, une école qui soit un véritable foyer d'instruction militaire et d'esprit national. Car Dufour est surpris qu'il n'y ait pas de sentiment national, en Suisse, où les cantons semblent absorber les capacités de patriotisme des citoyens. Les milices de chaque canton ont leur drapeau particulier, leurs uniformes et leurs coiffures... Tout reste à faire si l'on veut que la Suisse soit une nation respectée.

En dirigeant, chaque été, l'Ecole centrale de Thoune, Dufour, qui est essentiellement un réaliste, travaille à mettre en pratique sa doctrine. Le premier, en Suisse, il fait exécuter des manœuvres d'armes combinées, auxquelles participent des sapeurs, des mineurs, des pontonniers et des artilleurs. Le succès de son entreprise lui vaut, à l'âge de trente-trois ans, le grade de lieute-

nant-colonel de l'armée fédérale. Pendant longtemps il sera l'âme de l'école de Thoune; le corps des officiers suisses est en quelque manière sorti de ses mains. Lui-même, sur l'Allmend ou au cours des excursions et exercices qu'il avait coutume de faire dans les Alpes avec ses élèves-officiers, retrouvait sa passion militaire: „Vivent les camps pour la santé! écrivait-il de Thoune. Je m'en trouve bien pour ma part et je ne me porte jamais mieux que là. Il est vrai que je suis né soldat et que Dufour au milieu des canons, c'est comme un poisson dans l'eau. Il est dans son élément!”

Mais Dufour n'est pas que militaire. Sa réputation d'ingénieur lui vaut, outre les travaux de génie civil dont il est chargé à Genève, la direction d'entreprises hors du canton et des missions spéciales de la part de gouvernements étrangers. Fribourg le consulte au sujet d'un pont sur la Sarine, Turin le charge d'étudier les conditions de la navigation sur le lac Majeur. On aura recours à sa compétence pour la correction des torrents du Jura. Ce n'est qu'en 1828 qu'il accepte de manière définitive les fonctions d'ingénieur cantonal genevois. Dufour entreprend aussitôt d'aménager, d'aérer, de transformer la ville, qui, pendant tant de siècles, a vécu comme recroquevillée à l'ombre des clochers de Saint-Pierre. Accusera-t-on de vandalisme géométrique les ingénieurs, qui ont abattu des rues vétustes, démolis des remparts inutiles et aussi des coins pittoresques, asséché et comblé des fossés malsains, endigué des rivières aux berges verdoyantes mais souvent inondées, tracé à la règle des boulevards et des avenues, construit des quais et des gares? La vérité, je pense, c'est que les progrès de la technique, au XIXe siècle, ont fait éclater les cadres, devenus trop étroits, des agglomérations anciennes et que, en même temps que l'essor économique engendrait une transformation profonde de la société, un urbanisme d'un genre nouveau se substituait aux conceptions, désormais périmées, des urbanistes d'ancien régime. Quoi qu'il en soit, Dufour a présidé à la modernisation de la ville de Genève et à son embellissement. Il a d'abord jeté plusieurs ponts de fil de fer, il a achevé le pont de Carouge, il a construit le pont des Bergues, le quai du même nom et le Grand Quai, il a aménagé d'anciens bastions en jardins publics,

— la Promenade des Bastions, entre autres, est son oeuvre, ainsi que l'île Jean-Jacques Rousseau où il a présidé à l'érection de la statue du philosophe genevois. C'est lui, encore, qui plus tard érigera le monument national près du Jardin Anglais, lui, aussi, qui a doté sa ville d'un éclairage à gaz et encouragé, un des premiers, la navigation par bateaux à vapeur sur le lac Léman. Et j'en passe. — On a pu dire, d'un mot juste et qui fait image, que Dufour a ouvert Genève sur le lac et sur la Suisse. Ainsi, son oeuvre d'urbaniste a rendu plus intime encore l'union de la République de Calvin et de la Confédération helvétique.

Jusqu'en 1830, on pouvait travailler, construire, vivre dans le calme, en Europa et en Suisse. Aussi, à côté de son activité pratique, Dufour a-t-il rédigé nombre de mémoires et de rapports, — entre autres un important Mémoire sur les eaux du Lac Léman, — et publié divers traités scientifiques et militaires. Son traité des Fortifications permanentes est le fruit de discussions qui ont eu lieu à Genève au sujet de la fortification de cette ville; son Mémoire pour les travaux de guerre est traduit à Berlin et adopté en Autriche comme manuel dans les écoles militaires. A Paris, il fait paraître un traité de Géométrie perspective avec ses applications à la recherche des ombres, et une Instruction sur le dessin des reconnaissances militaires, qui est remarquée des Etats-majors. Plus tard, il reprendra une étude entreprise dans sa jeunesse, à Corfou, en publiant son Cours de tactique, et fera une incursion dans l'histoire militaire avec son Mémoire sur l'artillerie des Anciens et du Moyen âge. Quand, à l'âge de quarante ans, Dufour reçoit les galons de colonel, sa notoriété est déjà grande. L'exemple de sa brillante carrière dans l'armée fédérale a également contribué à faire sentir aux Genevois leur union avec la Suisse; il était le premier citoyen de Genève qui obtint le grade de colonel suisse, et l'on ne manqua point de célébrer cet événement.

C'est ce labeur acharné, cette claire intelligence, cette droiture, cette notoriété, aussi, qui, dès 1830, désignent Dufour à ses compatriotes. Pendant la période de troubles et de violences,

qui dure jusqu'en 1848, ils lui confieront à plusieurs reprises des missions de confiance.

La Révolution de Juillet, à Paris, et la lutte pour l'indépendance belge avaient créé une tension, en Europe, qui obligea la Diète fédérale à prendre des mesures de défense et à lever des troupes. Dufour, qui était membre de la délégation genevoise à la Diète, dans un discours mémorable, proposa la création d'un drapeau national unique pour l'armée suisse. Mais la Diète écarta d'abord cette proposition, et il ne fallait pas moins de dix ans d'efforts à Dufour pour lui faire agréer enfin la croix blanche sur fond rouge, symbole de l'unité nationale. — Nous n'ignorons pas que de nos jours certaines gens, sous prétexte de traditionalisme, voudraient jeter le discrédit sur ce drapeau, auquel ils prétendent substituer un modèle plus ancien. Or je ne crains pas d'affirmer que les traditions se créent, et que Dufour, en faisant adopter l'emblème national qui depuis un siècle est familier et infiniment cher au peuple suisse, a déposé dans le cœur de ses compatriotes un signe de ralliement auquel ils ne permettront jamais qu'on touche. —

La Diète, lors de la mobilisation de 1831, nomma général en chef Guiger de Prangins. Le colonel Dufour fut désigné comme chef d'Etat-major de l'armée; après le licenciement des troupes il reçut le titre et la charge de Quartier-maître général et d'Inspecteur du personnel de l'armée fédérale. Cette mobilisation avait d'ailleurs révélé un manque regrettable d'organisation des services d'Etat-major. Tout manquait, les archives, les cartes, les renseignements sur les préparatifs militaires des pays voisins. Dufour travaillait d'arrache-pied afin de combler ces lacunes. Il faisait des tournées d'inspection et ordonnait la mise en état de défense de Saint-Maurice, de Luziensteig et de Zollbrucke. Comme, en France, certains militaires avaient exprimé des doutes sur la possibilité, pour la Suisse, de défendre son territoire contre le passage d'une armée étrangère, Dufour crut pouvoir écrire au maréchal Soult, ministre de la guerre de Louis-Philippe: „J'ose espérer que si l'orage vient à gronder à notre frontière, vous n'aurez pas à nous reprocher une indigne faiblesse. Les temps de 1815 sont déjà bien loin de nous.”

Pendant quinze ans, dans notre pays, les révoltes cantonales, les échauffourées, les putsch se suivirent, et se ressemblè-

rent. Un grand nombre de cantons se donnaient des constitutions libérales et démocratiques, et nous savons que Dufour regardait avec sympathie une évolution qui tendait à faire disparaître les dissemblances entre les régimes politiques des cantons confédérés. En 1833, les autorités fédérales chargèrent le colonel Dufour d'occuper avec une division la ville de Bâle afin d'y ramener l'ordre qui avait été assez sérieusement troublé par la querelle violente entre citadins et campagnards. — Avec une fermeté qui n'allait jamais sans humanité il s'acquitta, l'année suivante, de la tâche délicate d'évacuer les Polonais et les Italiens qui, à l'instigation de Mazzini, avaient fait une folle, équipée en territoire sarde et qui refluaient vers la frontière suisse.

Plus sérieuse était, en 1838, la menace de guerre qui faillit mettre aux prises la France et la Suisse; celle-ci refusait d'accéder à la demande formulée par le gouvernement de Louis-Philippe, demande qui visait à l'expulsion du prince Louis-Napoléon du territoire helvétique. De part et d'autre, les troupes étaient sur pied, quand le prince, — qui était citoyen d'honneur du canton de Thurgovie et capitaine d'artillerie des milices bernoises, — mit fin à la tension en se rendant spontanément à l'étranger. — C'est ici le lieu de dire qu'une amitié réciproque et une profonde affection, qui ne se démentira ni dans les bons ni dans les mauvais jours, liait Dufour et Louis-Napoléon. Le prince avait été l'élève de Dufour à l'Ecole centrale de Thoune; ce fut le point de départ de rapports ininterrompus auxquels les deux hommes associaient leurs familles. Dufour avait été l'hôte de la reine Hortense et du Prince son fils au château d'Arenenberg, visite que les illustres exilés ne manquèrent pas de lui rendre en allant à Genève. La correspondance entre Louis-Napoléon et Dufour surprend par son ton de simplicité, de familiarité de bon aloi et de grande franchise. Le futur empereur des Français sera toujours plein d'égards à l'endroit de Dufour, et Dufour, avec infiniment de tact, saura toujours faire le départ entre les sentiments qu'il portait à la personne d'un monarque étranger, et l'indépendance de sa conduite, que lui imposaient ses hautes charges en Suisse. Cette amitié est à l'honneur de l'un et de l'autre. Sans se faire illusion sur la grande responsabilité que Napoléon III avait

dans ses propres malheurs, en 1870, le général Dufour sera du petit nombre d'amis qui, après Sedan, réconforteront de leur sympathie le prisonnier de Wilhelmshöhe.

(Suite et fin dans le prochain numéro)

## François de Bonivard

Von Fritz Ernst

*Die vorliegende Porträtskizze unseres geschätzten Mitarbeiters ist ein Kapitel aus dem Werke „Grosse Schweizer“, welches Dr. Martin Hürlimann vorbereitet und das demnächst im Atlantis-verlag Zürich erscheinen wird.*

François de Bonivard, savoyischen Ursprungs, war von Geburt ein Nachbar und wurde durch seinen Lebenslauf sowohl ein Bürger wie ein Fürsprech Genfs.<sup>1)</sup> Seyssel an der Rhône, seine Vaterstadt, zitiert er selber als „ceste petite ville sus le Rhosne, où il commence estre naviguable, ville de ma naissance.“ Reichen und vornehmen Geschlechts, das mit ihm ausgestorben ist, war er nach Familientradition durchaus zum besten Einvernehmen mit den Herzogen von Savoyen vorbestimmt. Der damalige Herzog von Savoyen aber, Karl III., unglücklich in seiner ganzen Politik, blieb es auch mit seinem hartnäckigsten Untertan. In Bonivards Familie war der Besitz des grossen Benediktiner Priorats St. Victor vor den Toren Genfs herkömmlich. Dass Karl III. es nach dem Ableben eines Oheims von François nicht diesem selbst verlieh, verletzte dessen Erwartungen und Rechtsgefühl bis zu dem Grade, dass er im Kampf um dieses Gut, das ihm als Erbgut galt, sich auf die Seite von Savoyens Gegner schlug, d. h. auf die Seite

<sup>1)</sup> In der Einbeziehung Bonivards in die nationale Geschichte folgen wir der begründeten welschen Tradition. Die entscheidende biographische Leistung vollbrachte freilich ein reichsdeutscher Romanist, der jung im Weltkrieg fiel. Seine nicht ganz ausgeführte Dissertation, die auch Grundlage dieser Zeilen ist, kam aus seinem Nachlass heraus unter dem Titel: „François de Bonivard. Sein Leben und seine Schriften. Von Joseph Ernst Berghoff †.“ (Heidelberg 1923).